

AVANTAGES ET CONDITIONS

Le Congrès comprend :

1° Des membres adhérents.

2° Des membres associés (dames, membres de la famille, étudiants en médecine) présentés par un membre adhérent.

Le prix de la cotisation est de *20 francs pour les membres adhérents, de 10 francs pour les membres associés.*

Les membres adhérents recevront avant l'ouverture du Congrès les trois rapports, après le Congrès le volume des comptes-rendus.

Les médecins de toutes nationalités peuvent adhérer à ce Congrès, mais les communications et discussions ne peuvent être faites qu'en langue française.

Des réductions de tarif seront très vraisemblablement accordées par les Compagnies françaises de chemin de fer. Les membres du Congrès seront invités ultérieurement à faire connaître l'itinéraire qu'ils suivront pour se rendre à Dijon.

Prière d'adresser les adhésions et cotisations et toutes communications ou demandes de renseignements au Dr S. GARNIER, Médecin-Directeur de l'Asile d'Aliénés de Dijon.

Veuillez agréer, Monsieur et honré Confrère, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

LE PRÉSIDENT,

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

Dr CULERRE,

Dr S. GARNIER,

*Médecin-Directeur de l'Asile d'Aliénés
de la Roche-sur-Yon.*

*Médecin-Directeur de l'Asile
d'Aliénés de Dijon.*